

Début des cours le 9 septembre 2024

Dossier à déposer jusqu'au mercredi 10 juillet 2024

dans la boîte aux lettres de Valérie & Patrick SIZABUIRE – 250 rue des Guillardes – Lucenay

Rappel : - Traitement des dossiers par ordre d'arrivée, tampon faisant foi.
- Au-delà de la date limite, les dossiers seront traités à la fin du forum du samedi 7 septembre 2024

ADHERENT

Nom Prénom

Portable (parent pour les mineurs) Date de naissance / /

Mail @
Mail du parent pour les mineurs. Merci d'inscrire votre mail très lisiblement (IMPORTANT pour être contacté par les professeurs en cas d'absence)

Adresse Postale

Code Postal Ville

ACTIVITES

Cocher l'activité(s) choisie(s)	Lucenois(e)	Extérieur(e)
DANSE		
Baby Dance 3/4 ans [2021-2020] – Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
New Dance 5/6 ans [2019-2018] – Mercredi	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Street Dance 7/9 ans [2017-2016-2015] – Mercredi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Street Dance 10/12 ans [2014-2013-2012] – Mardi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Street Dance 13/14 ans [2011-2010] – Mardi.....	<input type="checkbox"/> 205 €	<input type="checkbox"/> 235 €
Street Dance +15 ans/adultes [≤2009] – Mardi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ZUMBA		
Lundi	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 180 €
CARDIO		
Strong Nation - Jeudi.....	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 180 €
GYM		
Renforcement Musculaire – Lundi.....	<input type="checkbox"/> 155 €	<input type="checkbox"/> 170 €
Gym Douce – Mercredi 1 ^{er} cours [9h-10h].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gym Douce – Mercredi 2 ^{ème} cours [10h-11h]	<input type="checkbox"/> 130 €	<input type="checkbox"/> 150 €
PILATES		
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 1 ^{er} cours [18h30-19h30].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 2 ^{ème} cours [19h30-20h30]	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 200 €
Jeudi matin NEW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
YOGA		
Lundi NEW	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi.....	<input type="checkbox"/> 205 €	<input type="checkbox"/> 235 €
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Hormis la danse, les cours sont réservés aux adultes.

Zumba et Strong Nation ouverts aux + de 16 ans sur dérogation des parents qui doit impérativement être remplie et retournée avec l'inscription

DEDUCTIONS FIDELITE

- ◆ **Multi-Activités d'un même adhérent :**
 - 10 € pour l'inscription à une seconde activité
 - 15 € pour l'inscription à 3 activités (non cumulable avec la réduction de 10 € pour la 2^{ème} activité)
- ◆ **Famille :**
 - 10 € par personne à partir de 3 personnes vivant dans le même foyer (cumulable avec la réduction multi-activités)

ATTESTATION DE SPORT

Attestation de sport pour votre employeur (distribuée la 1^{ère} semaine d'octobre) **oui** | **non**

FORMALITES D'INSCRIPTION

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- ◆ La présente fiche d'inscription
- ◆ La feuille d'autorisations signée
- ◆ La dérogation signée par les parents pour les mineurs de 16 et 17 ans pour la Zumba et la Strong Nation (*)
- ◆ La décharge signée par les parents pour la sortie autonome des cours de danse pour les mineurs de 10 à 17 ans
- ◆ Le(s) chèque(s) de règlement à l'ordre de S.Pass Forme. Possible en 3 fois (**chiffres ronds sans centimes, ne pas antidater les chèques**). Encaissement 15/10, 15/11 et 15/12/2024

Sans nouvelles de notre part, considérez que votre dossier d'inscription est validé



AUTORISATIONS POUR LA SAISON 2024-2025

A remettre impérativement avec le dossier d'inscription

1. REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion à l'association implique l'acceptation du règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site internet et dans les salles. Il sera également consultable au Forum des Associations.

J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement intérieur.

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

2. AUTORISATION MEDICALE

J'autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

3. DROIT A L'IMAGE

J'autorise les dirigeants de l'Association S.Pass Forme à publier ma photo ou celle de mon (mes) enfant(s) sur le site internet et la page Facebook de l'association.

OUI NON

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

4. ASSURANCE

Je reconnais avoir pris connaissance de la loi du 16 juillet 1984 qui impose aux associations d'informer ses membres sur la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels liés à un accident sportif.

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

Valable pour la saison en cours



DEROGATION PARENTALE 2024-2025

ZUMBA / STRONG NATION

A remettre impérativement avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame (nom & prénom) :
demeurant :
et agissant en qualité de père ou mère (rayer la mention inutile), autorise mon enfant (nom & prénom) :
..... Né(e) le :
et demeurant :
à participer au cours de :

- ZUMBA
 STRONG NATION

dispensé par Alicia DEMULE pour l'association S.Pass Forme.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Pour faire valoir ce que de droit,

A, le

Signature

DECHARGE PARENTALE 2024-2025

SORTIE COURS DE STREET DANCE 10/12 ans, 13/14 ans et +15 ans

A remettre impérativement avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame (nom & prénom) :
demeurant :
et agissant en qualité de père ou mère (rayer la mention inutile), autorise mon enfant (nom & prénom) :
..... Né.e le :
et demeurant :

à partir seul.e à la fin des cours dispensés par Sandrine Baudet pour l'association S.Pass Forme ainsi que de toutes les répétitions du gala de danse de fin d'année :

- OUI
 NON

Et décharge ainsi l'Association S.Pass Forme et son professeur Sandrine Baudet de toute responsabilité dès que mon enfant aura franchi la porte de sortie des salles.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Pour faire valoir ce que de droit,

A, le

Signature

QUELQUES REGLES A NE PAS OUBLIER

1/ Règles générales applicables à la Salle Tonic, Salle des Ballerines, Salle Polysons et toutes autres salles pouvant être utilisées par l'Association :

- **SE MUNIR DE SON PROPRE TAPIS DE SPORT** selon l'activité. Chaque participant devra se présenter au cours avec son tapis de sport. En cas d'oubli aucun prêt de tapis ne sera possible et le participant ne pourra pas accéder au cours.
- **VENIR AVEC UNE TENUE ADAPTÉE A LA DISCIPLINE.** Pas de changement de vêtements sur place ni pour les enfants.
- **PORT OBLIGATOIRE DE CHAUSSURES AUX SEMELLES PROPRES.** Le changement de chaussures pourra s'effectuer à l'entrée des salles. Un marquage au sol à l'intérieur de la salle Tonic indique la zone à ne pas dépasser avec les chaussures de ville, un meuble à chaussures est mis à disposition (uniquement salle Tonic).

2/ Maîtrise du flux entrant et sortant des salles

- SALLE DES BALLERINES

Les **participants devront patienter au bas des escaliers** (quelles que soient les conditions météo) sans en encombrer l'accès pour permettre au cours précédent de partir **puis attendre l'accord de l'encadrant pour accéder à la salle de cours.**

Cas des cours de danse (groupe 5/6 ans à +16 ans) :

Les parents ne sont pas autorisés à monter avec les enfants. Les enfants seront intégralement pris en charge par le professeur. **Lors de la sortie du cours, les parents devront également attendre les enfants en bas des escaliers.**

- SALLE TONIC

Les participants devront attendre la sortie du cours précédent et l'accord du professeur pour accéder à la salle de cours.

Cas du cours de Baby Danse et Éveil Sportif :

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la salle ni en début ni en sortie de cours (quelles que soient les conditions météo). L'entrée et la sortie des enfants est intégralement prise en charge et gérée par l'encadrant.

3/ Accès aux salles interdites aux :

- Personnes testées positives au Coronavirus. Elles devront en outre impérativement prévenir l'association.
- Personnes présentant l'un des symptômes suivants : fièvre, toux, maux de gorge, maux de tête, perte du goût et de l'odorat. Et plus généralement toute personne présentant un symptôme viral (grippe ...)
- Personnes ayant été en contact direct avec un Covid-19

4/ Précautions individuelles

Les personnes vulnérables veilleront à se protéger (port du masque, distanciation, gestes barrières).

Les parents jouent un rôle essentiel, ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants aux cours en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la COVID 19 ou tout autre symptôme viral, ni en cas d'apparition de symptômes dans le cadre familial.

5/ Nettoyage des salles avec du produit désinfectant

Les salles seront nettoyées hebdomadairement à l'exception des poignées de porte qui seront nettoyées en début et fin de chaque cours.

6/ Rappel des gestes barrières

- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer

Ce rappel est susceptible d'être ajusté en fonction de l'évolution/retour de la crise sanitaire et de la réglementation en vigueur.

TENUE ET CHAUSSURES ADEQUATES, TAPIS PERSONNEL (selon l'activité) SONT OBLIGATOIRES. EN CAS D'OUBLI L'ACCÈS AUX SALLES SERA INTERDIT.